



ASSEMBLÉE
NATIONALE
Christian ESTROSI
Député-Maire de Nice

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Jean-Pierre SCHOSTECK
Député des Hauts-de-Seine
Maire de Châtillon
Assemblée nationale
126 rue de l'université
75007 PARIS

Paris, le **14 MAI 2009**

Cher Collègue,

Tu as accepté de cosigner la proposition de loi renforçant la lutte contre les violences de groupes et la protection des personnes chargées d'une mission de service public que j'ai déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale le 4 mai dernier. Je tiens à t'en remercier très sincèrement.

Comme tu le sais, cette proposition de loi répond à une préoccupation majeure de nos concitoyens puisque les phénomènes de bandes augmentent. Ils démontrent d'ailleurs que la délinquance est en constante mutation.

Aussi, dans l'esprit de la révision constitutionnelle qui renforce les pouvoirs du Parlement, le Chef de l'Etat a souhaité que ce texte résulte d'une initiative parlementaire. C'est tout à l'honneur de notre Assemblée de se saisir de ce sujet important.

La proposition que nous avons élaborée est ferme avec les voyous et les délinquants et juste pour les victimes et les honnêtes citoyens.

Afin de répondre le plus précisément possible aux questions de tes administrés sur le contenu de ce texte, il m'est apparu utile de te transmettre une fiche synthétique, que tu trouveras en pièce jointe, récapitulant les dispositions prévues dans cette proposition de loi.

Naturellement, je me tiens à ta disposition si tu souhaites, dans les prochaines semaines, enrichir ce texte par le biais d'amendements.

Te renouvelant mes remerciements pour ta cosignature, je te prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mon amitié sincère.

Ma sincère

Christian ESTROSI